



Les écueils de la position de la France dans une Libye divisée : le soutien à Haftar et ses conséquences

Violette Tregarot

Presque treize ans après l'intervention de l'OTAN qui a renversé le régime de Kadhafi, la Libye demeure plongée dans une instabilité politique et sécuritaire. Malgré le cessez-le-feu en vigueur depuis le 23 octobre 2020 entre les principales parties belligérantes — le Gouvernement d'union nationale (GUN) et l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar —, la situation reste précaire. Les élections générales pourtant prévues par l'accord de cessez-le-feu sont d'ailleurs constamment repoussées depuis 2021¹. Le 18 avril 2023 encore, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Abdoulaye Bathily, réitérait le souhait que les élections puissent avoir lieu avant la fin de l'année. Il appelait « *tous les partenaires internationaux [à] appuyer la dynamique actuelle et parler d'une seule voix sur le dossier libyen*² ».

Officiellement, la France s'est toujours rangée derrière la ligne onusienne. Elle a par exemple soutenu le processus ayant mené à la signature des accords de Skhirat en décembre 2015. C'est cet accord qui a permis l'émergence du GUN, dont les membres ont été choisis par les Nations unies sur la base des propositions soumises par les participants au dialogue inter libyen³. En coulisse, toutefois, Paris a longtemps appuyé le maréchal Haftar, chef de l'ANL. Cette dernière est le bras armé du gouvernement du Parlement de Tobrouk établi à la suite des élections législatives de 2014. Bien qu'ayant participé au dialogue inter libyen, le gouvernement du Parlement de Tobrouk refuse l'autorité du GUN au moment de son instauration en mars 2016.

Le soutien français à Haftar prend différentes formes ; il est militaire (via la fourniture d'armes, notamment) et diplomatique (en présentant le maréchal comme une personne clé pour la résolution du conflit). Il faut attendre avril 2019 et l'échec de l'offensive de l'ANL sur Tripoli pour que Paris réévalue sa position. La France adopte une posture de médiatrice et s'engage plus fermement en faveur du processus de paix mené sous l'égide d'Abdoulaye Bathily⁴. Alors qu'elle est à l'origine de l'intervention de l'OTAN en 2011 et s'est encore ingérée dans la guerre civile libyenne par la suite, Paris déploie une communication qui condamne toute « victoire militaire » au profit d'une « solution politique⁵ ».

Cet *Éclairage* revient sur la politique française à l'égard de la Libye depuis le début de la seconde guerre civile en 2014. Il met en évidence les ambiguïtés de la position française et leurs impacts sur la crédibilité de Paris pour se présenter en médiatrice dans le conflit.

Le texte procède en trois étapes. La première revient sur les raisons qui ont poussé la France à soutenir le maréchal Haftar qu'elle perçoit comme soutien dans le cadre de sa politique au Sahel et de ses alliances régionales. La deuxième analyse le discours déployé par les autorités françaises qui, alors qu'elles sont accusées de jouer un double-jeu, se défendent de soutenir Haftar tout en insistant pour le légitimer comme un acteur incontournable dans la stabilisation de la Libye. La troisième étape illustre la manière dont les errements de la politique française en Libye ont affaibli la position de Paris vis-à-vis de ses alliés à l'égard du dossier libyen.

1. Le rationnel du soutien de Paris à Haftar : la part des alliances régionales dans un Sahel conflictuel

À la suite de l'intervention militaire qui renverse le régime de Kadhafi en 2011, la Libye sombre dans l'instabilité politique et la guerre civile. Diverses milices soutenues par des forces étrangères cherchent à contrôler une partie du territoire libyen, voire à s'emparer du pouvoir central⁶. Cette situation chaotique se propage rapidement aux pays limitrophes, principalement le long d'une bande sahélo-saharienne déjà parcourue d'autres tensions⁷.

Plusieurs caractéristiques propres à la Libye contribuent à la dégradation des conditions de sécurité dans la région. Par exemple, les combattants étrangers recrutés par Kadhafi depuis la fin des années 1970 retournent dans leur pays d'origine, militairement formés et équipés d'armes provenant des arsenaux de l'ancien Raïs⁸. Au Mali, en particulier, les armes et les anciens mercenaires affluent et renforcent les rangs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) — un mouvement indépendantiste touareg — et la rébellion contre le gouvernement malien⁹. En janvier 2013, la France lance l'opération Serval afin de faire cesser l'avancée des djihadistes au Mali. Cette mission est remplacée en 2014 par l'opération Barkhane dont le théâtre d'action s'étend à l'ensemble des pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) afin de lutter contre les groupes terroristes présents dans la région. La tâche de l'armée française est néanmoins rendue compliquée par l'utilisation du Fezzan (une région du sud de la Libye bordant l'Algérie, le Niger et le Tchad) comme base arrière par les djihadistes¹⁰.

Haftar apparaît alors comme un partenaire crédible, la France ayant déjà coopéré avec lui lors de l'intervention de 2011. L'engagement du maréchal libyen à lutter contre l'islamisme politique et le djihadisme s'aligne avec les priorités de l'Élysée¹¹. Pour contrer la propagation du terrorisme au Sahel, Haftar reçoit le soutien des forces spéciales françaises et de frappes aériennes lors de son opération antiterroriste « Dignité » conduite en mai 2014¹². La France s'inquiète aussi de l'implantation progressive de l'État islamique dans la ville de Derna (sur la côte nord), ce qui pousse le ministère de la Défense et les services de renseignements à y déployer des agents¹³.

La France n'est alors pas seule pour soutenir Haftar. Elle rejoint l'Égypte et les Émirats arabes unis (EAU) qui offraient déjà un appui tactique au maréchal et approvisionnaient l'ANL en armes¹⁴. Comme la France, l'Égypte et les EAU considéraient que la lutte contre le terrorisme et l'endiguement des mouvements influencés par les Frères musulmans impliquaient de soutenir Haftar¹⁵. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi avait d'ailleurs déjà cherché à encourager François Hollande à se ranger au côté du maréchal en 2015 dans le but affiché d'éviter que la Libye ne devienne islamiste et que ne s'y installe un pouvoir susceptible déstabiliser par la suite l'Égypte¹⁶.

Il faut également souligner que les EAU et l'Égypte sont des destinations importantes des armements produits dans l'hexagone. Les licences octroyées vers ces deux pays se seraient élevées respectivement à 4,6 milliards EUR et 12,3 milliards EUR entre 2012 et 2021¹⁷. Le soutien français devient donc aussi vraisemblablement indirect, une partie des équipements militaires fournis à ces pays étant ensuite transférée à l'ANL ou utilisée pour soutenir les opérations menées par le maréchal. En mai 2017, par exemple, l'armée égyptienne mène un raid aérien contre le GUN sur la ville de Derna à l'aide des avions de combat *Rafale* livrés par la France en 2015 et 2016¹⁸. Le 16 novembre 2020, *Mediapart* révèle que des avions *Mirage* employés par les EAU pour des actions en Libye ayant causé de nombreuses pertes civiles auraient bénéficié du soutien de sociétés françaises impliquées dans l'entretien et la modernisation des appareils¹⁹. Paris se

défend de toute violation de l’embargo onusien sur les armes, arguant que la Résolution 1970 du Conseil de sécurité ne s’applique pas aux activités d’assistance et de fourniture d’armes à d’autres pays, même si ces armes peuvent être amenées à être utilisées en Libye²⁰.

En dépit de déclarations officielles dans lesquelles l’exécutif français soutient le GUN basé à Tripoli²¹, la France et ses alliés appuient *de facto* le maréchal Haftar dans l’espoir de voir émerger une Libye unifiée sous son autorité qui participerait à lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne. Cet objectif implique de faire peu de cas de l’embargo onusien sur les armes à destination de la Libye décrété quelques années auparavant, mais aussi de minimiser voir de passer sous silence les allégations de crimes de guerre visant l’ANL²².

2. Le double discours français : entre contestation du soutien à l’ANL et légitimation de la figure Haftar

S’embarquant dans ses contradictions, le discours français vacille entre contestation face aux accusations de son soutien à l’ANL et tentative de légitimer la figure du maréchal Haftar comme acteur de premier plan dans le cadre des différents processus politiques engagés afin de mettre un terme à la guerre civile.

La France multiplie d’abord les déclarations favorables aux initiatives de paix lancées par les Nations unies, en prônant la nécessité de dialoguer « *avec l’ensemble des parties pour les inciter à reprendre le chemin de la négociation*²³ ». En 2016, par exemple, Jean-Yves Le Drian — alors ministre de la Défense — affirmait « *souten[ir] le processus politique en cours et la formation d’un gouvernement d’union nationale, sous l’autorité du Premier ministre Fayez al-Sarraj, reconnu par la communauté internationale*²⁴ » tout en précisant qu’« *il convient d’œuvrer pour un rapprochement de Sarraj et de Haftar, les deux personnages clés du pays*²⁵ ». C’est dans ce but qu’Emmanuel Macron, fraîchement élu, réunit le chef du GUN et de l’ANL à La Celle-Saint-Cloud en juillet 2017²⁶. Le président français est le premier dirigeant européen à prendre une telle initiative alors que la plupart des chancelleries occidentales perçoivent Haftar comme un « *obstacle à la paix libyenne* » et comme une figure peu fréquentable²⁷.

Le discours français se fait de plus en plus ouvertement favorable à Haftar. Le gouvernement met tout particulièrement en avant son rôle dans la lutte antiterroriste en insistant en contraste sur l’impuissance du GUN à cet égard. Ainsi, en 2017, Le Drian (alors devenu ministre des Affaires étrangères) déclare que « *grâce à l’action [...] du maréchal Haftar [...], on peut considérer que le risque de Daech est à peu près éliminé*²⁸ » alors que « *M. Fayez el-Sarraj est reconnu par la communauté internationale, mais il ne parvient pas à asseoir son autorité au-delà de la ville de Tripoli*²⁹ ». En somme, le gouvernement de Tripoli est dépeint comme impuissant pendant que Haftar est promu comme une alternative robuste pour la sortie de crise libyenne.

Bien qu'il soit difficile de dater avec précision le début de l'aide française à l'ANL ou d'en connaître la portée exacte, il semble que tout au long de l'année 2016 Paris envoie plusieurs dizaines d'agents de renseignement et de conseillers des Forces spéciales et des services secrets en appui aux opérations de lutte contre les djihadistes en Libye³⁰. Cette même année, le ministère des Armées est d'ailleurs contraint de reconnaître la présence de militaires français en Libye à la suite d'un accident d'hélicoptère qui coûte la vie à trois agents du renseignement français. Interrogé sur le sujet, Le Drian dira simplement : « *Nous menons — heureusement — des actions de renseignement. [...] Je ne peux en dire davantage*³¹. »

Le 27 juin 2019, ce sont des missiles antichars *Javelin* endommagés, provenant des stocks français, qui sont découverts au sein des troupes d'Haftar³². La France se défend en expliquant qu'ils devaient servir à la lutte antiterroriste conformément à la Résolution 2214 (2015) du Conseil de sécurité qui « *exhorte les États membres à combattre par tous les moyens [...] les groupes terroristes qui opèrent en Libye*³³ ». Interrogée à ce sujet à l'Assemblée nationale, la ministre des Armées, Florence Parly, ajoute que « *ces armes étaient destinées à l'autoprotection d'un détachement français déployé pour assurer des missions de renseignement en matière de contre-terrorisme*³⁴ » et insiste sur le fait qu'elles n'ont jamais été transférées à Haftar. Elle finit, par ailleurs, par invoquer le « secret-défense » face aux demandes insistantes des députés souhaitant obtenir des clarifications quant aux opérations de renseignement menées par la France en Libye et qui pourraient justifier l'usage de missiles antichars³⁵.

3. Un double jeu et des lenteurs qui relativisent la position de la France en Libye

Les justifications fournies par la France peinent à convaincre. Rapidement accusée de jouer un « double-jeu », la position de Paris est affaiblie auprès de plusieurs de ses alliés et ses tentatives de se placer en médiateur dans le conflit libyen sont reçues avec scepticisme³⁶.

Entre Paris et Rome, la relation se tend. L'Italie est l'ancienne puissance coloniale européenne en Libye. Elle a entretenu des liens étroits avec Kadhafi. Elle possède d'importantes concessions pétrolières dans le pays et elle est aussi l'État européen géographiquement le plus proche. Pour toutes ces raisons, Rome porte un intérêt particulier à la résolution de la crise libyenne. À la suite de la rencontre organisée à La Celle-Saint-Cloud en juillet 2017, le ministre italien des Affaires étrangères, Angelino Alfano, s'inquiète des initiatives de médiation françaises estimant que celles-ci pourraient délégitimer ou court-circuiter le travail mené par l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé³⁷. En mai 2018, Macron réunit à nouveau les principaux acteurs de la guerre civile libyenne à Paris³⁸. À la suite de cette rencontre, c'est au tour du ministre italien de l'Intérieur, Matteo Salvini, d'évoquer la responsabilité de la France dans cette crise et de l'accuser de ne pas écouter ni ses alliés ni les factions locales³⁹.

Le Drian reconnaît en mai 2019, les « *dissensions* » et « *divergences d'interprétation et d'analyse* » que la France et l'Italie ont connues au sujet de la Libye⁴⁰.

L'Italie n'est toutefois pas le seul pays de l'Union européenne (UE) avec lequel la France connaît des différends sur la question libyenne. En avril 2019, alors que Haftar lance son offensive sur Tripoli, Paris tente de bloquer la déclaration de l'UE condamnant cette attaque et appelant au retrait de l'ANL⁴¹. Si elle se résout à s'associer au texte élaboré par la Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères⁴², Federica Mogherini, la France se place brièvement en opposition à l'ensemble de ses partenaires au sein de l'UE. Peu de temps après, Paris contribue à faire échouer le processus de Berlin initié à l'automne 2019 par le gouvernement allemand et Ghassan Salamé. Ce processus visait à faire cesser les diverses ingérences étrangères dans la guerre civile libyenne ainsi que les violations de l'embargo. Selon Wolfram Lacher – chercheur à la *Stiftung Wissenschaft und Politik* – la France se saisit des discussions et les détourne en insistant sur les concessions que le GUN doit faire pour aboutir à un cessez-le-feu⁴³.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, a lui aussi évoqué les divisions internationales quant au processus de paix en Libye. Il a estimé ces divisions responsables de l'offensive de l'ANL sur Tripoli et dénoncé à plusieurs reprises les ingérences étrangères ainsi que le soutien de certains pays à Haftar sous couvert de la lutte contre le terrorisme. Il s'est abstenu, toutefois, de citer un État en particulier⁴⁴.

Les manœuvres unilatérales de Paris combinées aux dissensions au sein de l'UE au sujet du processus politique en Libye ont contribué aux échecs répétés des négociations. Ce contexte a ouvert la voie à des interventions plus poussées de part de la Turquie, des EAU et même de la Russie, contribuant à relativiser la place de la France du jeu libyen⁴⁵.

Conclusion

Comme le reconnaît Emmanuel Macron le 23 mars 2021, la France a une « *dette* » envers la Libye⁴⁶. L'intervention militaire de 2011 dans laquelle la France s'est mise de l'avant a entraîné un chaos qui perdure depuis maintenant bientôt treize ans. Mais la dette française ne s'arrête pas aux conséquences de l'intervention militaire voulue par Nicolas Sarkozy. En soutenant Haftar, la France s'est — au même titre que la Russie, la Turquie, l'Égypte et les EAU — ingérée dans la guerre civile libyenne et a contribué à la poursuite et à l'intensification des hostilités. Maintenant que son « *champion de la lutte antiterroriste* » a échoué à prendre le pouvoir avec son offensive sur Tripoli, stoppée par les forces soutenues par la Turquie⁴⁷, la France ne peut plus entièrement miser sur Haftar pour devenir l'homme fort libyen.

Consciente de la position délicate dans laquelle elle s'est mise, la France cherche à rétablir son image de puissance médiatrice. Elle s'emploie à plaider pour la tenue des élections prévues par l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020. En août 2023, Nathalie Broadhurst — représentante permanente adjointe de la France auprès des Nations

unies — déclarait encore que la « *tenue d'élections transparentes et impartiales dans l'ensemble de la Libye et dans les meilleurs délais est essentielle*⁴⁸ ». Haftar, qui s'est déclaré candidat en décembre 2021, est pour l'instant écarté des élections du fait de sa binationalité américano-libyenne⁴⁹. Les élections, si tant est qu'elles aient lieu dans un avenir proche, devraient se jouer probablement entre Abdel Hamid Dbeibah — actuel Premier ministre libyen réputé proche de la Turquie⁵⁰ — et Fathi Bachagha — ancien ministre de l'Intérieur au sein du GUN dirigé par el-Sarraj, à qui Haftar a, pour l'instant, apporté son soutien.

Auteure

Violette Tregarot est assistante de recherche au GRIP et titulaire d'un Master en Histoire, Relations internationales et Sciences sociales de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3

Pour citer cette publication

TREGAROT Violette « [Les écueils la position de France dans une Libye divisée : le soutien à Haftar et ses conséquences](#) », *Éclairage du GRIP*, 22 décembre 2023.



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

Crédit photo de couverture : Des combattants du GNA à Tripoli, en Libye, le 7 juillet 2019. [VOA](#) — via [Wikipédia](#)

Les opinions émises dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en rien une prise de position du GRIP.

Tous droits réservés. © Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Mundo-madou - 7-8 Avenue des Arts - 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique
Tél. : +32 (0) 473 982 8202 – admi@grip.org – www.grip.org
Twitter : [@grip_org](#) -Facebook : GRIP.1979

¹ FABRICUS Peter, « [Tripoli and Tobruk plan a reunified government, but the UN and wider international community are wary of this approach](#) », *ISS Africa*, 13 octobre 2023.

² Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), « [Procès verbale de la 9306^e séance](#) », 18 avril 2023, S/PV/9203, p. 4.

³ « [Libye : formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale sous l'égide de l'ONU](#) », *France 24*, 19 janvier 2016 ; COUSINS Michel, « [National Unity government announced](#) », *Libya Herald*, 26 janvier 2016.

⁴ CSNU, « [Procès-verbal de la 9270^e séance](#) », S/PV.9270, 27 février 2023.

⁵ Assemblée nationale, Commission des Affaires étrangères, « [Audition, ouverte à la presse, de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères](#) », Compte-rendu n° 18, 27 novembre

- 2019 ; Assemblée nationale, Commission des Affaires étrangères, « [Audition de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères](#) », Compte-rendu n°55, 1^{er} juillet 2020.
- ⁶ DROZ-VINCENT Philippe, « [La Libye toujours en prise avec les interventions : de l'intervention internationale de 2011 à l'escalade et la multiplicité d'interventionnismes extérieurs](#) », *Hérodote*, vol. 182, no. 3, 2021, p. 126.
- ⁷ Voir PELLERIN Mathieu, « [Le Sahel et la contagion libyenne](#) », *Politique étrangère*, 2012/4, pp. 835-847 ; GIBLIN Béatrice, « [Géopolitique du Sahel et de Sahara](#) », *Hérodote*, 2019/1, pp. 3-4 ; ELJARH Mohamed, « [Les défis et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien. La perspective de la Libye](#) », *Friedrich Ebert Stiftung*, 2016.
- ⁸ LOMBARDI Roland, « [Les errances de la politique de la France en Libye](#) », *Confluences Méditerranée*, vol. 118, no. 3, 2021, p. 96 ; CHÂTAIGNER, Jean-Marc, « [Sahel et France, enjeux d'une relation particulière](#) », *Hérodote*, vol. 172, no.1, 2019, p. 131.
- ⁹ « [Mali : éviter l'escalade](#) », *Crisis Group*, Rapport Afrique n°189, 18 juillet 2012, p. 12.
- ¹⁰ HARCHAOUI Jalel, « [La politique libyenne de la France et ses antécédents historiques](#) », *Revue internationale et stratégique*, vol. 116, no. 4, 2019, p. 41 ; Ministère des Armées, « [Libye : entre rivalités internes et ingérences étrangères \(2011-2021\)](#) », *Centre de documentation de l'École militaire*, mars 2022, p. 18 ; CSNU, [Lettre datée du 4 mars 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé par la résolution 1973 \(2011\) du Conseil de sécurité](#), S/2016/209, 9 mars 2016, p.48.
- ¹¹ HARCHAOUI Jalel, *op.cit.*, p. 41 ; GILLON Jihâd, « [France-Libye : le maréchal Haftar, l'ami controversé de l'Élysée](#) », *Jeune Afrique*, 19 mars 2020.
- ¹² DROZ-VINCENT Philippe, *op. cit.*, p. 117.
- ¹³ BACKMANN René, « [Libye : comment Paris a contribué à la montée en puissance d'Haftar](#) », *Médiapart*, 27 avril 2019.
- ¹⁴ CSNU, [Résolution 1970 \(2011\)](#), S/RES/1970, 26 février 2011.
- ¹⁵ Propos de François Hollande recueillis in BACKMANN René, *op. cit.*, *Le Monde*, 27 avril 2019.
- ¹⁶ Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, « [Audition de Son Excellence M. Ehab Badawy, Ambassadeur en France de la République arabe d'Égypte](#) », Compte-rendu n° 54, 31 mai 2016 ; Assemblée nationale, Commission des Affaires étrangères, « [Réunion avec Son Excellence M. Ehab Badawy, Ambassadeur en France de la République arabe d'Égypte](#) », Compte-rendu n°51, 2 mars 2016.
- ¹⁷ Les chiffres indiqués correspondent aux valeurs des licences tels que communiquées par le ministère des Armées. Il est à noter que, en France, la valeur des licences sont surestimées par rapport à la valeur réelle des contrats. Ministère des Armées, [Rapport au Parlement 2022 sur les exportations d'armement de la France](#), 27 septembre 2022, p. 80 et 81.
- ¹⁸ « [Libye : Haftar et le soutien des Rafale égyptiens](#) », *Disclose*, 15 septembre 2019 ; Armée de l'air, « [Libye : implication émirienne et égyptienne en faveur de l'ANL](#) », *Centre de renseignement air*, 23 novembre 2017. Voir aussi « [La France a fermé les yeux sur le trafic d'armes des Émirats vers la Libye](#) », *Disclose*, 3 décembre 2021.
- ¹⁹ ROUGET Antton, « [En Libye, des Mirage entretenus par des sociétés françaises au cœur de soupçons de crimes de guerre](#) », *Médiapart*, 16 novembre 2020.
- ²⁰ Ibidem.
- ²¹ Voir « [Libye : accusée de soutenir le maréchal Haftar, Paris réaffirme son soutien à Tripoli](#) », *France Info*, 19 avril 2019 ; « [Libye : Paris rejette les accusations de soutien au maréchal Haftar](#) », *Jeune Afrique*, 19 avril 2019.
- ²² WINTOUR Patrick, « [Libyan warlord faces legal action in US for alleged war crimes](#) », *The Guardian*, 4 septembre 2020 ; « [Evidence points to war crimes by Libyan National Army forces](#) », *Amnesty International*, 23 mars 2017 ; HARCHAOUI Jalel, *op. cit.*, p. 35-36.
- ²³ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, « [Extrait du point de presse – Libye](#) », *France diplomatie*, 15 mai 2019.

-
- ²⁴ Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, « [Audition de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, sur les opérations en cours](#) », Compte-rendu n°17, 16 novembre 2016.
- ²⁵ Ibidem.
- ²⁶ Elysée, « [Libye - Rencontres de la Celle-Saint-Cloud](#) », 26 juillet 2017.
- ²⁷ BOBIN Frédéric, « [Le général libyen Khalifa Haftar, faux paria diplomatique](#) », *Le Monde*, 15 septembre 2016.
- ²⁸ Assemblée nationale, Commission des affaires étrangères, « [Audition de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères](#) », Compte-rendu n°2, 11 juillet 2017.
- ²⁹ Ibidem.
- ³⁰ BACKMANN René, *op. cit.*
- ³¹ Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, « [Audition, conjointe avec la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense](#) », Compte-rendu n°65, 26 juillet 2016. Voir aussi CSNU, [Lettre datée du 1er juin 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts créé par la résolution 1973 \(2011\) du Conseil de sécurité](#), S/2017/466, 1^{er} juin 2017, p. 39.
- ³² CSNU, [Lettre datée du 29 novembre 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur la Libye créé par la résolution 1973 \(2011\) du Conseil de sécurité](#), S/2019/914, 9 décembre 2019, § 93, p. 29 ; EL AZZOUZI Rachida, « [À travers le monde, des armes "made in France" répriment et tuent](#) », *Médiapart*, 28 novembre 2021.
- ³³ CSNU, S/2019/914, *op. cit.*, p. 29 ; CSNU, [Résolution 2214 \(2015\)](#), S/RES/2214 (2015), 27 mars 2015, § 3, p. 3.
- ³⁴ Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, « [Audition de Mme Florence Parly, ministre des Armées, sur le rapport au Parlement 2019 sur les exportations d'armement](#) », Compte-rendu n° 47, 10 juillet 2019.
- ³⁵ Ibidem.
- ³⁶ BACKMANN René et EL AZZOUZI Rachida, « [Haftar, l'ami va-t-en-guerre de la France de plus en plus encombrant](#) », *Médiapart*, 6 août 2020.
- ³⁷ PACI Francesca, « [Angelino Alfano: "In Libia troppe iniziative. Unifichiamo gli sforzi sulla mediazione Onu"](#) », *La Stampa*, 25 juillet 2017.
- ³⁸ KODMANI Hala, « [Macron permet la rencontre des dirigeants libyens rivaux](#) », *Libération*, 29 mai 2018.
- ³⁹ « [Libia, Conte e Salvini: "No a interventi militari". Il ministro dell'Interno: "C'è dietro qualcuno". E attacca la Francia](#) », *La Repubblica*, 3 septembre 2018.
- ⁴⁰ Assemblée nationale, Commission des affaires étrangères, « [Audition, ouverte à la presse, de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères](#) », Compte-rendu n°64, 28 mai 2019.
- ⁴¹ BACZYNSKA Gabriela et GUARASCIO Francesco, « [France blocks EU call to stop Haftar's offensive in Libya](#) », *Reuters*, 10 avril 2019.
- ⁴² Conseil de l'Union européenne, « [Declaration by the High Representative Federica Mogherini on behalf of the EU on the situation in Libya](#) », 11 avril 2019.
- ⁴³ LACHER Wolfram, « [Macron as a spoiler in Libya](#) », *Stiftung Wissenschaft und politik* (SWP Berlin), 28 mai 2021, p. 18.
- ⁴⁴ BACKMANN René, *op. cit.*
- ⁴⁵ LACHER Wolfram, *op.cit.*, p. 18 ; EL AZZOUZI Rachida et FAYOL Clément, « [En Libye, intermédiaires et lobbyistes en avance sur la diplomatie française](#) », *Médiapart*, 3 mars 2021.
- ⁴⁶ OUÉDRAOGO, H. Marie, « [France/Libye : Le pétrole vaut bien un mea culpa présidentiel](#) », *L'Observateur Paalga*, 24 mars 2021.
- ⁴⁷ Voir YÜKSEL Engin, « [Turkey's interventions in its near abroad : The Case of Libya](#) », *Clingendael CRU Policy Brief*, septembre 2021.
-

⁴⁸ Mission permanente de la France auprès des Nations unies à New York, « [Libye : 'La légitimité politique doit être restaurée'](#) », 22 août 2023.

⁴⁹ BEN SALEM, Malik, « [Élections en Libye : le casse-tête des divisions insolubles](#) », *Courrier international*, 12 janvier 2023.

⁵⁰ « [Libye : qui est Abdel Hamid Dbeibah, élu Premier ministre ?](#) », *Le Point*, 6 février 2021.



Fondé à Bruxelles en 1979, le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) s'est développé dans le contexte particulier de la Guerre froide, ses premiers travaux portant sur les rapports de forces Est-Ouest. Durant les années 1980, le GRIP s'est surtout fait connaître par ses analyses et dossiers d'information concernant la course aux armements, ses mécanismes et ses enjeux. Après la chute du mur de Berlin en 1989, prenant acte du nouvel environnement géostratégique, le GRIP a orienté ses travaux sur les questions de sécurité au sens large et a acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, réglementations et contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques. En éclairant citoyens et décideurs sur des problèmes complexes, le GRIP entend contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr. Plus précisément, l'objectif du GRIP est de travailler en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements.

5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE GRIP

Le GRIP a pour mission d'étudier les conflits et les conditions de la paix. Il le fait dans l'optique de donner aux citoyens, à la société civile et aux élus accès à des analyses indépendantes permettant aux décideurs comme au grand public de renforcer leurs capacités critiques face à des enjeux complexes où s'entremêlent des intérêts politiques et économiques et des conceptions normatives et éthiques parfois contradictoires. En faisant un don au GRIP, vous participez au renforcement de ses moyens et œuvrez à :

- Développer une recherche indépendante sur la paix ;
- Consolider les capacités en tant que force de proposition auprès des décideurs politiques ;
- Garantir l'accès en langue française à une recherche rigoureuse et accessible au public ;
- Former une relève à qui il incombera de relever les défis de demain ;
- Préserver l'activité *Édition* du GRIP qui permet de mettre de l'avant les combats des acteurs au service de la paix qu'ils soient journalistes, médecins ou militants des droits de la personne.

Le GRIP ne saurait accomplir efficacement sa mission d'information et de sensibilisation du public sans le soutien de donateurs motivés par la défense de la paix comme bien commun. En soutenant le GRIP, vous contribuez au renforcement d'une recherche indépendante et de qualité au service de la société civile sur de nombreux sujets sensibles relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales ou encore à la sécurité des personnes. Vous permettez aussi aux chercheurs du GRIP de s'investir dans la formation d'une relève étudiante, en fournissant un encadrement propice à la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à l'analyse critique des enjeux de société.

Rejoignez-nous sur www.grip.org .

Devenez donateur : IBAN -BE87 0001 5912 8294 - BIC/SWIFT : BPO TBE B1

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SECURITE

Avenue des Arts, 7-8
B-1210 Saint-Josse-ten-Noode
Tél. : +32 (0) 473 982 820
Site Internet : grip.org